



Food and Agriculture Organization
of the United Nations

Titre du projet	Renforcement de la résilience des populations vulnérables dans les zones de départ de la migration au Niger
Symbole du projet	OSRO/NER/004/ITA
Pays récipiendaire	Niger
Gouvernement / autres contreparties	Ministères de l'Agriculture et de l'Elevage ONG et associations locales
Bailleur	Fonds Italien pour la migration au Niger
EOD (Date début)	01/07/2020
NTE (Date fin)	30/06/2021
Contribution au cadre stratégique de la FAO	<ul style="list-style-type: none">• Objectif stratégique/ Résultat organisationnel : Le projet contribuera aux objectifs stratégiques 3 et 5 de la FAO en réduisant la pauvreté en milieu rural et en améliorant la résilience des moyens d'existence des populations dans les zones de départ de la migration au Niger.• Initiative régionale / Domaine prioritaire : <i>R13 Building resilience in Africa's drylands</i>
Classification du risque environnemental et social	<i>low risk</i> <input type="checkbox"/> <i>moderate risk</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>high risk</i> <input type="checkbox"/>
Marquer Genre	G0 <input type="checkbox"/> G1 <input type="checkbox"/> G2a <input checked="" type="checkbox"/> G2b <input type="checkbox"/>
Budget total	822 795 USD (750 000 EUROS)

Résumé exécutif

Au Niger, l'agriculture emploie plus de 80% des populations dans les zones rurales. Les besoins en termes d'emplois ruraux décents sont importants dans les zones de départ des migrants. Les régions de Tahoua (communes d'Abalak et de Tchinta) et de Zinder (commune Kantché) sont les principales régions de départ des migrants nigériens pour aller en Libye et en Algérie. Bien que cette migration soit bien ancrée depuis des années et reste saisonnière, l'une des principales raisons de départ évoquées par les migrants appuyés pour leur retour volontaire est le manque d'opportunité d'exercer

une activité économique viable. En effet, ces zones de départ font face à plusieurs défis, en termes de pauvreté et d'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique, étant entendu que les sources de subsistance de ces populations dépendent à 80% de l'agriculture et de l'élevage. A cela s'ajoutent les difficultés d'accès aux services de base, d'opportunités de diversification des modes de vie, de financement pour la réalisation de micro-projets ; ainsi que le manque de culture et d'éducation financières appropriées, qui aggravent la situation de vulnérabilité de ces populations.

Afin de renforcer les économies locales via la création d'emplois ruraux, le développement des chaînes de valeurs agricoles, le développement de capacités et la sécurisation alimentaire et nutritionnelle pour une meilleure gestion de la migration, la FAO a reçu un financement de 750 000 euros du Fonds italien pour la Migration pour financer le projet : **Renforcement de la résilience des populations vulnérables dans les zones de départ de la migration au Niger.**

Ce projet permettra d'atteindre les principaux résultats et produits suivants :

Résultat 1. Les zones de départ des migrants au Niger disposent d'un environnement agricole et social favorable afin de contribuer à freiner la migration irrégulière

- Produit 1.1 Les capacités de 12 services départementaux et communaux de l'agriculture et de l'élevage sont durablement renforcées en matière d'agriculture intelligente face au climat et d'économie verte
- Produit 1.2 Au moins 150 Clubs Dimitra sont créés et fonctionnels dans les zones de départ de la migration

Résultat 2. Les revenus monétaires des ménages vulnérables des zones de départ des migrants sont améliorés de façon durable à travers la création d'emplois ruraux décents

- Produit 2.1 500 ménages, dont 100 ménages avec des femmes chefs de ménages bénéficient de formation et de dotation d'intrants agricoles et d'équipements pour la réalisation d'exploitations rentables
- Produit 2.2 6 Petits aménagements maraîchers de 2 ha chacun au bénéfice de 120 femmes et des microentreprises / AGR individuelles ou collectives au bénéfice de 180 jeunes hommes et femmes sont installés dans les 3 communes d'intervention du projet

Les activités du projet seront menées en étroite collaboration avec les partenaires suivants : le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAG/EL) et ses services déconcentrés, les autorités administratives et locales des régions de Zinder et de Tahoua (Gouvernorats, Conseils Régionaux, Mairies, etc.), les organisations de la société civile, y compris les organisations de femmes migrantes et les agences partenaires des Nations Unies – Bureau de la Coordinatrice résidente, OIM, HCR, ONU FEMMES et UNCDF, pour l'orientation stratégique et technique et la promotion de questions communes.


 2 BB

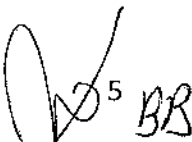
Table des Matières

SECTION 1 – PERTINENCE	6
1.1 CONTEXTE GENERAL	6
1.1.1 Justification	6
1.1.2 Alignement stratégique.....	8
1.1.3 Avantage comparatif de la FAO.....	9
1.1.4 Consultation et engagement des parties prenantes.....	10
1.1.5 Partage des connaissances et des leçons apprises	12
1.2 RESULTATS ATTENDUS	13
1.2.1 Impact.....	13
1.2.2 Effet	13
1.2.3 Résultats attendus et activités	13
1.2.4 Hypothèses.....	17
SECTION 2 – FAISABILITÉ	18
2.1 GESTION DES RISQUES	18
2.1.1 Principaux risques du projet.....	18
2.1.2 Risques environnementaux et sociaux.....	19
2.1.3 Stratégie de gestion des risques	19
2.2 DISPOSITIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LA GESTION	19
2.2.1 Cadre institutionnel et coordination.....	19
2.2.2 Stratégie/Méthodologie	20
2.2.3 Support Technique	20
2.2.4 Contribution du Gouvernement du Niger	20
2.2.5 Contribution de la FAO.....	20
2.2.6 Mécanismes de gestion et de support opérationnel	21
2.3 SUIVI, EVALUATION DE LA PERFORMANCE ET RAPPORTS	21
2.4 COMMUNICATION	21
2.5 PROVISION POUR ÉVALUATION	22
SECTION 3 – DURABILITÉ DES RÉSULTATS	23
3.1 DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	23
3.2 ÉQUITÉ HOMMES - FEMMES	23
3.3 ENGAGEMENTS DE LA FAO EN MATIÈRE DE REDEVABILITÉ ENVERS LES POPULATIONS AFFECTÉES	23

3.4 PEUPLES INDIGENES	24
3.5 APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME Y COMPRIS LE DROIT À L'ALIMENTATION, TRAVAIL DÉCENT ET LA RESPONSABILITE ENVERS LES POPULATIONS AFFECTEES	24
3.6 DEVELOPMENT DES CAPACITÉS	24
ANNEXES	26
ANNEXE I – CADRE LOGIQUE FAO	27
ANNEXE II – PLAN DE TRAVAIL	30
ANNEXE III – BUDGET.....	31

ACRONYMES

AGIR	Alliance Globale pour la résilience
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AVEC	Associations Villageoise d'Epargne et de Crédit
CCM	Cadre de Concertation sur la Migration
CIPMEN	Centre Incubateur des Petites et Moyennes Entreprises au Niger
CPP	Cadre de Programmation Pays
EAS	Exploitation et abus sexuels
EOD	Bureau de l'évaluation de la FAO
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIES	Echelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue
GMG	Groupe mondial des Nations Unies sur la migration
GMP	Groupe Motopompe
IASC CAAP	<i>Inter-Agency Standing Committee and Commitments on Accountability to Affected People and Protection</i>
ICR	Indice de Capacité de Résilience
LTO	<i>Lead Technical Officer</i>
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OS	Objectif Stratégique
PANTHER	Participation, Non-discrimination, Transparence, Dignité humaine, Habilitation et État de droit
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PRP	Priorités de résilience pays
RAF	Bureau Régional de la FAO
RIMA	Resilience Index Measurement and Analysis
SFW	Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNCDF	UN Capital Development Fund
USD	Dollar américain

 5 BB

SECTION 1 – PERTINENCE

1.1 CONTEXTE GENERAL

1.1.1 Justification

Les nombreux migrants qui se rendent en Europe par voie terrestre sont principalement de jeunes hommes peu qualifiés à la recherche de meilleures perspectives économiques. Ils sont issus de grandes familles rurales et urbaines vivant dans la pauvreté. Ils fuient une économie qui offre peu de possibilités d'emploi et des perspectives de croissance limitées. L'incertitude dans leur pays d'origine est aggravée par la perception d'une menace croissante de crises (changement climatique, sécuritaire ou autre) et par un environnement politique intérieur difficile.

Le chômage (milieu urbain) et le sous-emploi (milieu rural) sont susceptibles d'être des facteurs clés de la migration rurale-urbaine et internationale, car ils affectent plus sévèrement les jeunes qui sont donc plus enclins à chercher un emploi et des possibilités d'éducation ailleurs. En outre, la majorité des jeunes chômeurs migrants internes finissent par vivre dans des établissements urbains informels, où ils sont vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, à la criminalité, à l'exploitation et à la radicalisation ou décèdent même pendant leurs aventures de migration (par soif dans le désert ou chavirement d'embarcations de navigation).

L'accès limité à la protection sociale est également l'une des causes profondes de la migration de détresse, en particulier dans les zones rurales. Le Gouvernement étudie actuellement la possibilité de renforcer l'impact de ses programmes de protection sociale par la mise en œuvre de programmes complémentaires de développement de la production et des moyens de subsistance, principalement dans les zones rurales.

Les programmes humanitaires, de stabilisation et les mesures d'urgence au relèvement ne répondent toutefois pas toujours pleinement aux besoins et aux droits des jeunes, ou ne reconnaissent pas clairement et n'exploitent pas leur potentiel et les opportunités économiques et des ressources naturelles de leurs milieux. Souvent, ils ne s'inscrivent pas dans une logique de développement permettant aux jeunes femmes et hommes de renforcer leurs capacités de sorte à devenir eux-mêmes des agents de changement, avec un accent particulier sur les relations et rôles des femmes et des hommes.

Du fait de sa position géographique, le Niger joue un rôle central dans les dynamiques migratoires intra et interrégionales. Le pays est un point de passage important pour les migrants et de nombreuses routes migratoires y convergent. Nombre de migrants transitent au Niger, généralement dans le but de rejoindre l'Afrique du Nord et surtout l'Europe. Les migrants nigériens et non-nigériens en transit s'efforcent principalement de rejoindre l'Algérie (52%) et la Libye (28%) en empruntant des canaux irréguliers, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux abus et aux risques existants sur les routes (OIM, 2020).

Ce flux migratoire concerne aussi les Nigériens, avec les régions de Tahoua (communes d'Abalak et de Tchinta) et de Zinder (commune Kantché), connues comme étant les principales régions de départ des migrants nigériens vers la Libye et l'Algérie. On estime qu'environ 80% des migrants nigériens viennent de Zinder (Kantché) (OIM, Mai 2020).

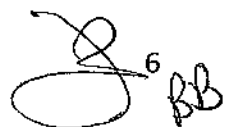
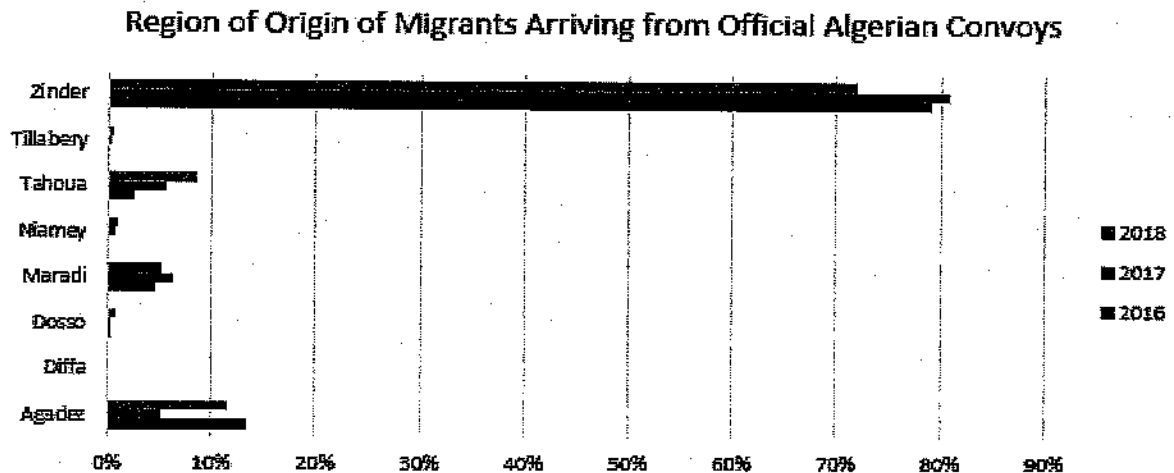


Figure 1 : Régions d'origine des migrants nigériens



Source : OIM, 2020

La migration est un phénomène complexe et un élément clé des stratégies de subsistance et de survie des ménages ruraux, qui visent à minimiser les risques liés au changement climatique, surmonter le sous-emploi inhérent à l'activité agricole dans ces zones sahéniennes et à diversifier les revenus des ménages. En effet, à l'instar de tout le Niger, ces zones de départ de migrants sont frappées par les effets du changement climatique. Pour y faire face, des mesures d'adaptation prioritaires dans les différents secteurs importants de l'économie nationale, notamment l'agriculture, l'élevage, l'environnement et le commerce ont été identifiées. En outre, ces régions sont confrontées à une insécurité alimentaire chronique qui engendre des retards de croissance, liés à la malnutrition et à la diminution du nombre de repas du fait de la faiblesse des communautés rurales vulnérables à faire face aux crises de sécheresse et autres chocs récurrents. La situation est aggravée par la pression démographique croissante et la détérioration de l'environnement naturel. Dans ce contexte, les filets de sécurité sociale pour les plus vulnérables devraient être renforcés. Il en est de même en ce qui concerne le renforcement d'une agriculture résiliente au changement climatique et l'amélioration des opportunités par les systèmes irrigués adaptés, de stockage, de collecte et de gestion économe d'eau.

Les raisons de la migration sont nombreuses et sont situées à différents niveaux (national, local, ménage et individu). Bien que les troubles sociaux, les conflits (ethniques, politiques, religieux, etc.) et les violations des Droits humains figurent parmi les causes de la migration, dans de nombreux cas, les migrants décident de quitter leur communauté pour des raisons économiques et socio-culturelles, afin de chercher du travail ailleurs. Les jeunes sont dans des situations socio-économiques difficiles, à cause de leur statut social, des contraintes d'accès à l'information, aux ressources naturelles, aux opportunités économiques et aux instances décisionnelles. Pour eux la migration est un levier important qui peut permettre d'acquérir les biens d'équipement nécessaires à l'impulsion de leurs propres activités économiques. La migration offre également des opportunités aux zones rurales du Niger. En 2018, une étude de la Banque mondiale montre que les transferts de fonds personnels reçus représentent environ 3,2% du PIB, soit quelque 278,7 millions de dollars. Cela ne représente probablement pas la majeure partie des transferts de fonds, notamment ceux qui sont envoyés par des canaux informels, ce qui signifie que les transferts de fonds réels sont susceptibles d'être sensiblement plus élevés. Les transferts sont principalement utilisés pour la consommation alimentaire, l'achat de maisons, le mariage, la reconstitution des troupeaux, le paiement de l'éducation et de la santé, ainsi que l'achat de terres. Dans

7 BB

certain cas, ils sont également consacrés à l'amélioration de biens communs au niveau des villages de provenance (écoles, puits, etc.). Une proportion plus faible est utilisée pour des entreprises ou des investissements productifs. Des enquêtes et des études auprès des ménages ont montré que la majorité des transferts de fonds sont de faible valeur et sont envoyés à des fins de dépenses et de consommation quotidiennes, plutôt que d'investissement. Même lorsqu'une partie d'un transfert de fonds pourrait être épargnée et/ou investie, le manque d'accès à un compte dans une institution financière limite sérieusement les options des ménages qui reçoivent des fonds. Seuls 6,7% des adultes (âgés de 15 ans et plus) possèdent un compte dans une institution financière au Niger, ce qui est bien inférieur à la moyenne (22,3 %) des pays à faible revenu (OIM). Et seulement 1,98 % ont réussi à épargner dans une institution financière au Niger, ce qui est encore une fois le pourcentage le plus faible enregistré.

1.1.2 Alignement stratégique

Concernant les objectifs stratégiques (OS) de la FAO, ce programme s'inscrit principalement dans (i) l'**OS 3 « Réduire la pauvreté rurale »** - Il s'agit de faciliter l'autonomisation des ruraux pauvres - hommes et femmes, par l'action collective, et leur accès aux ressources et aux services dont ils ont besoin – notamment l'emploi rural et les dispositifs de protection sociale – pour éloigner le spectre de la pauvreté – et l'**OS 5 « Améliorer la résilience des moyens d'existence face aux catastrophes »** - Cet objectif vise à aider les pays à être mieux préparés aux catastrophes naturelles ou anthropiques, en atténuant les risques, en améliorant la résilience de leurs systèmes alimentaires et agricoles et les moyens de subsistance des communautés rurales.

Il est en ligne avec l'engagement des Gouvernements, des institutions régionales et des partenaires internationaux à soutenir la résilience des populations vulnérables à travers l'Alliance Globale pour la résilience (AGIR), et les Priorités de résilience pays (PRP).

Alignement au niveau des politiques nationales

Ce projet de la FAO s'inscrit pleinement dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021 du Gouvernement du Niger ; notamment en ce qui concerne le pilier de la « Transformation du Monde Rural » et l'Axe Stratégique 3 relatif à l'accélération de la croissance économique. Les interventions de la FAO seront aussi alignées avec la politique migratoire nationale du Niger.

Le projet est aussi en lien avec le Cadre de Programmation Pays (CPP) 2017 – 2020 de la FAO au Niger. Les deux domaines prioritaires concernés sont :

- Priorité 1 : Accroissement, diversification et valorisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques et la promotion de la nutrition ;
- Priorité 3 : Renforcement de la résilience des groupes vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle face au changement climatique, aux crises et catastrophes.

Ce projet contribuera principalement à l'effet 1 du Cadre de Coopération des Agences du Système des Nations Unies pour le Développement au Niger, signé entre le Gouvernement du Niger et les Agences du Système des Nations Unies, qui est : « *D'ici à 2021, les populations rurales ciblées accèdent à des chaînes de valeur innovantes et créatrices d'emplois décents, participent aux mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles et des catastrophes et à une gestion durable des ressources naturelles et énergétiques adaptée aux effets du changement climatique* ».



Enfin, le projet FAO accompagnera les efforts de réponse du Fonds italien pour la migration, créé depuis 2017, au phénomène de la migration irrégulière, notamment de l'Afrique vers l'Europe. Il sera financé par le biais de l'allocation de 8 millions d'euros pour soutenir les activités du système des Nations Unies au Niger, l'un des pays les plus concernés par le phénomène de la migration.

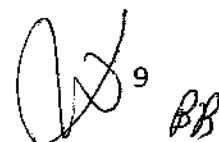
1.1.3 Avantage comparatif de la FAO

La FAO est l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture dont la vision est « Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie des populations, notamment des plus pauvres, et cela de manière durable en termes économiques, sociaux et environnementaux ». L'objectif de la FAO est de promouvoir une agriculture et un développement rural durables, en veillant tout particulièrement à améliorer les moyens d'existence ruraux, à soutenir le travail décent et la création d'emplois, à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et contribuer aux efforts de valorisation de leurs rôles aux sein des instances de prise de décision au profit de la parité hommes-femmes dans les zones rurales.

La FAO a un rôle déterminant à jouer sur les questions relatives aux migrations, compte tenu de son expérience approfondie dans : (i) l'exploration des liens qui existent entre les migrations, la sécurité alimentaire, les transformations du monde rural et agricole, y compris en ce qui concerne les questions de genre; (ii) le renforcement des capacités et la cohérence des politiques dans des régions spécifiques de certains pays (par exemple en mettant un terme à la famine, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition ; en promouvant les opportunités d'emploi en milieu rural pour les jeunes ; en améliorant la gestion des ressources naturelles ; en améliorant l'accès à un système de protection sociale inclusif) ; (iii) le renforcement de la résilience des communautés (par exemple grâce à la promotion de l'autonomisation des femmes et des hommes, de leurs moyens de subsistance, à l'accès aux services, à l'information et à la protection sociale) lors d'une catastrophe naturelle ou dans des contextes où les populations sont exposées aux crises et aux catastrophes.

Faire face au problème des migrations en traitant leurs causes principales implique une approche pluridimensionnelle qui satisfait à la fois les besoins immédiats et permet un développement durable, tant à moyen terme qu'à long terme. Il est tout particulièrement crucial de renforcer la résilience des ménages face aux crises et catastrophes et l'autonomisation autant des femmes que des hommes, afin d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) pour 2030, et d'être fidèle au principe de ne « laisser personne derrière ». L'ODD 10 pour la réduction des inégalités, comprend également des objectifs spécifiques concernant les migrations et les déplacements de personnes à travers la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées, intégrant ainsi résolument les questions liées aux migrations dans leurs stratégies de développement.

La FAO et l'OIM ont co-présidé le Groupe mondial des Nations Unies sur la migration (GMG) en 2018. Pour renforcer leur collaboration, la FAO et l'OIM ont signé un nouveau protocole d'accord au niveau global. Ce nouvel accord sert de base à la FAO et à l'OIM pour intégrer une approche de développement dans les initiatives mondiales et les forums sur la migration, en soulignant l'importance du développement agricole et rural dans le contexte de la migration. Il permet également de renforcer la collaboration en matière de plaidoyer stratégique, de générer et de partager les connaissances et de conseiller sur la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes adoptés par les pays pour intégrer la migration dans leurs politiques nationales de développement.

Handwritten signature and initials, possibly 'BB'.

Au Niger, l'intervention de la FAO vise à développer la dynamique du système alimentaire et à réduire l'exode rural économique de détresse en développant des chaînes de valeur qui relient les zones sujettes à la migration aux opportunités émergentes du marché local. De plus, la FAO a développé des approches participatives d'autonomisation, permettant aux jeunes et adultes des communautés rurales - hommes et femmes, de s'engager activement et de fournir des réponses aux problèmes du monde rural, y compris les migrations (lesquelles ont aussi des raisons socioculturelles à leur origine). La FAO dispose de plusieurs décennies d'expérience dans le domaine du développement agricole, de l'élevage et du développement d'emplois ruraux décent. Ces actions sont en soutien au Gouvernement du Niger pour l'amélioration de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du renforcement de la résilience des populations. De manière spécifique, des interventions portant sur l'accroissement des productions et de la productivité agricole (appui en semences de qualité), l'appui au pastoralisme et la mise en place de « maisons du paysan » ont été menées par la FAO dans les régions de Tahoua (communes d'Abalak et Tchinta) et de Zinder (commune Kantché), zones de départ des migrants nigériens.

Enfin, la FAO Niger dispose de 4 sous-bureaux opérationnels dans le pays, en particulier les zones ciblées notamment à Zinder et à Tahoua.

1.1.4 Consultation et engagement des parties prenantes

1.1.4.1 Parties prenantes

En mettant l'accent sur le renforcement de la résilience des moyens d'existence, de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel des populations et la création d'emplois ruraux décent, la mise en œuvre de ce projet impliquera le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Les structures déconcentrées de cette entité dans les régions de Zinder et de Tahoua joueront un rôle dans la mise en œuvre technique du projet. La mise en œuvre du projet sera assurée par la Représentation de la FAO. Les sous-bureaux de la FAO à Zinder et à Tahoua seront renforcés pour l'appui à la mise en œuvre, la supervision et le suivi-évaluation. Des cadres de concertation et de décision locaux, notamment avec l'ensemble des acteurs actifs dans le domaine de la migration, permettront de garantir la bonne coordination du projet.

La FAO à travers son équipe technique travaillera en étroite collaboration avec les ONG actives dans les zones du projet (notamment les ONG italiennes CISV - Comunità Impegno Servizio Volontariato- Niger, COSPE, etc.), partenaire opérationnel, active dans les régions de Zinder et de Tahoua pour les actions de ciblage, de fourniture d'intrants, de formation, d'appui conseil et de suivi-évaluation ; ainsi que les directions régionales et départementales du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et leurs démembrements locaux de proximité (commune ou district agricole). Ces structures déconcentrées joueront un rôle dans la mise en œuvre technique du projet. Elles seront impliquées durant tout le processus de mise en œuvre de l'intervention, afin de permettre une meilleure appropriation de la partie nationale afin de garantir la durabilité des investissements.

Ce projet s'adressera en priorité aux principales zones de départ de la migration irrégulière au Niger. Le ciblage se fera en collaboration avec les acteurs actifs dans le domaine de la migration dans ces zones. Des critères de ciblage seront définis, intégrant des arguments spécifiques pour les personnes à vulnérabilité spécifique et prenant en compte le genre. Différents comités (de ciblage, de sensibilisation, de gestion de plaintes, de gestion des infrastructures, etc.) incluant les autorités locales, les bénéficiaires, les femmes, les jeunes et les représentants de personnes à vulnérabilité spécifique, seront mis en place pour le ciblage. Les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables seront impliquées à toutes les étapes

du projet. La participation des femmes, des jeunes et des personnes avec des vulnérabilités dans toutes les activités du projet renforcera leur pouvoir prise de décision et d'appropriation.

Le Gouvernement du Niger, les ONG locales et internationales de mise en œuvre des activités de lutte contre la migration irrégulière dans la zone du projet ; ainsi que les agences des Nations Unies (en particulier l'OIM) et les partenaires de développement seront consultés, à travers notamment les cadres de coordination locaux spécifiques. Des synergies et le partage des connaissances seront développés pour mutualiser les efforts pour le renforcement de façon durable des actions s'inscrivant dans le cadre de la migration mixte.

Dans le cadre de ce projet, la FAO collaborera étroitement avec l'UNCDF et l'ONU-FEMMES dans le cadre du Pillier 5 : « *Soutien aux moyens d'existence dans les zones de départ des migrants Nigériens* » du Plan d'action du Système des Nations Unies au Niger.

Le projet sera mis en œuvre dans les régions de Zinder (commune Kantché) et de Tahoua (communes d'Abalak et Tchinta). L'accent sera mis sur des actions/activités spécifiques pour lesquelles les femmes, les jeunes ont un avantage comparatif en vue de réduire inégalités existantes et la prise en compte de leurs besoins prioritaires. En somme, 800 ménages (soit 5 600 personnes), dont au moins 250 dirigés par des femmes, seront concernés par cette action. Les femmes chefs de ménage représenteront au moins 30% de l'effectif total.

1.1.4.2 Engagement des partenaires

Au niveau national, la FAO participera aux cadres de coordination de la migration, particulièrement dans le Cadre de Concertation sur la Migration (CCM). Au niveau de la coordination des activités sur la migration mixte dans le cadre du Système des Nations Unies, il s'agira de s'assurer que les activités avancent comme planifiées, que les résultats du projet sont atteints et son appropriation est garantie par les différentes institutions. Au niveau régional, cette coordination inclura les autorités administratives, les élus locaux, les autorités villageoises, les services techniques décentralisés de l'Etat, les ONG, les organisations paysannes et toutes les instances locales susceptibles de contribuer à la réussite du projet à travers une approche participative et inclusive. Au démarrage du projet, l'information sur le financement de l'Italie, les objectifs de projet et les différentes phases seront présentés à travers une cérémonie de lancement du projet avec l'ensemble des parties prenantes (autorités administratives et coutumières, représentants des organisations paysannes, etc.). Par la suite, des séances de sensibilisation communautaire auront lieu pour échanger sur les objectifs du projet, le ciblage permettre aux communautés— hommes et femmes - de s'exprimer et d'identifier les besoins prioritaires.

Le ciblage des bénéficiaires se fera de façon participative en étroite consultation avec les communautés locales et les partenaires de la migration mixte. L'utilisation de la méthodologie HEA pour définir les critères de sélection sera discutée à travers des focus group avec les communautés impliquant les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables (IDP, retournés, etc.) pour la validation des critères définitifs de ciblage. Parmi les ménages qui rempliront les critères arrêtés, la priorité sera accordée aux ménages très pauvres avec peu d'actifs et aux ménages dont le chef de famille est une femme.

Pour la mise en œuvre des différentes activités du projet, la FAO fera recours aux ONG actives dans la zone du projet (notamment les ONG italiennes CISP, COSPE, etc.). Un protocole d'accord explicitera son rôle et ses fonctions au niveau du projet et un suivi régulier de ses activités sera réalisé par la FAO. Les

services techniques de l'Etat participeront dans la mise en œuvre des activités du projet à travers l'encadrement et le support technique dans leurs domaines d'intervention nécessaires à assurer le bon fonctionnement du projet.

1.1.4.3 Approches « Genre » et de « Redevabilité envers les Personnes Affectées »

La FAO place la qualité et la redevabilité envers les personnes affectées par des crises et catastrophes au cœur de ses activités, depuis la phase de préparation de ces crises et catastrophes à la rémission rapide, à travers toutes les phases du cycle de programmation. Elle considère que la redevabilité s'applique à la fois à l'action humanitaire et au développement. L'égalité entre les genres ainsi que la reconnaissance de la diversité des besoins et des priorités des personnes liées à leur sexe, âge, origine ethnique, et le handicap sont intrinsèquement liées à une approche redevable. Cependant, tous les acteurs intervenants seront sensibilisés sur ces approches « genre » et de « Redevabilité envers les personnes affectées » et tenus de la prendre en compte. Les aspects genre, participation des plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, les questions de leadership féminin (valorisation du rôle des femmes dans la prise de décision), seront abordés de façon pratique. Toutes les parties prenantes au projet seront sensibilisées sur les approches de « genre » et de « Redevabilité envers les personnes affectées ». La mise en œuvre de chaque activité fera l'objet d'une sensibilisation en amont sur le type d'action, les modalités, les fréquences, le contenu des kits, etc.

La FAO Niger à travers son partenaire de mise en œuvre mettra en place un mécanisme de gestion des plaintes au niveau local. Des comités locaux seront constitués à cet effet et intégrant toutes les parties prenantes. Le fonctionnement de ce mécanisme fera l'objet d'information et de sensibilisation de toutes les parties prenantes et notamment les ménages bénéficiaires du projet. Les sous-bureaux de la FAO Niger seront chargés de monitorer ce mécanisme de gestion des plaintes tout au long de la durée de mise en œuvre des activités du projet et de se rassurer de sa fonctionnalité.

1.1.4.4 Sensibilité aux conflits

Des analyses de sensibilité au conflit (y compris, comment les ressources naturelles, en eau et les terres, peuvent être des facteurs de cohésion sociale et des facteurs de conflits) seront menées par l'ONG partenaire au démarrage des activités du projet.

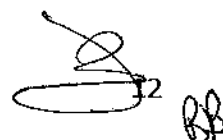
1.1.4.5 Divulgateion

La divulgation des informations pertinentes sur le projet par la FAO se fera en collaboration avec l'Italie.

1.1.5 Partage des connaissances et des leçons apprises

Les évidences fournies par ce projet et les précédents conduits par la FAO au Niger apporteront une base solide pour la mise à l'échelle d'approches faisant le lien entre les actions de lutte contre la migration irrégulière, de résilience et de développement. L'analyse de l'impact et du retour sur investissement des actions du projet ; ainsi que le partage de ces résultats au niveau national seront bénéfiques pour la gestion de la migration mixte au Niger.

Les résultats du projet seront partagés avec les partenaires techniques et financiers à travers des ateliers/fora nationaux et régionaux. Ces ateliers seront l'opportunité pour partager outre les résultats du projet, du matériel de communication (film, photos, brochures) qui sera produit tout au long de la phase de mise en œuvre du projet. Ils auront pour objet de formaliser l'approche faisant le lien entre les actions



résilience et de migration mixte et présenter les résultats à plus grande échelle, notamment aux partenaires techniques et financiers.

1.2 RESULTATS ATTENDUS

1.2.1 Impact

Contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations des zones de départ des migrants au Niger

1.2.2 Effet

La résilience des moyens d'existence des ménages vulnérables des zones de départ des migrants au Niger est renforcée

1.2.3 Résultats attendus et activités

Le projet renforcera les économies locales via la création d'emplois, le développement des chaînes de valeur, le renforcement des capacités techniques et du capital social, et la sécurité alimentaire.

Résultat 1. Les zones de départ des migrants au Niger disposent d'un environnement agricole et social favorable afin de contribuer à freiner la migration irrégulière

Produit 1.1 Les capacités de 12 services départementaux et communaux de l'agriculture et de l'élevage sont durablement renforcées en matière d'agriculture résiliente au climat et d'économie verte

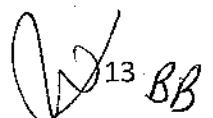
Les principales activités qui seront mises en œuvre se présentent comme suit :

- Renforcer les services de vulgarisation et les capacités des agriculteurs (y compris sur l'agriculture résiliente au changement climatique), afin de contribuer à l'augmentation de la production durable, à la productivité, à la diversification et à la qualité des productions agricoles et de l'élevage dans les zones d'intervention ;
- Proposer un programme d'enseignement et de formations techniques et professionnelles agricoles post-primaires adapté aux chaînes de valeur rentables à Zinder et à Tahoua ;
- Promouvoir les économies locales vertes et résilientes au changement climatique et l'accroissement d'opportunités économiques pour les jeunes.

Ces activités de renforcement des capacités pourraient se mener sous forme de plateformes multifonctionnelles servant à la fois de centres de production, de formation et d'incubation permettant l'émergence de jeunes entrepreneurs formés et prêts à gérer leurs propres entreprises agricoles, ou à défaut, à disposer des capacités techniques pour travailler dans une ferme. Ces plateformes fonctionneront aussi comme des incubateurs servant de tremplin pour l'insertion des jeunes candidats potentiel à la migration dans le domaine agricole.

Vu le court délai de mise en œuvre du projet, ce dispositif pourrait s'intégrer dans des plateformes déjà existantes telles que les « Maisons du Paysan ».

Les activités de ce projet seront mises en œuvre à travers ces plateformes et par le biais de (i) la réalisation d'études spécifiques sur les économies locales vertes et des programmes de formation entrepreneuriale et technique dans des métiers rentables de l'agriculture et de l'élevage dans les communes d'intervention du projet ; (ii) l'organisation de sessions de formation en direction des services techniques et des agriculteurs/éleveurs et (iii) l'organisation d'ateliers régionaux et locaux de capitalisation et de partage de bonnes pratiques en matière d'agriculture intelligente face au climat pour le renforcement de la résilience des populations dans les zones de départ de la migration.

 13 BB

Le renforcement des capacités des services de l'agriculture et de l'élevage concernera notamment des sessions de formation (recyclage et nouvelles thématiques relatives au « *climate resilient agriculture* » : pratiques agricoles qui atténuent les changements climatiques).

Produit 1.2 Au moins 150 Clubs Dimitra sont créés et fonctionnels dans les zones de départ de la migration

Les principales activités qui seront mises en œuvre se présentent comme suit :

- Renforcer les capacités organisationnelles des communautés, femmes et hommes, par le biais des leaders des Clubs Dimitra, ainsi que leurs capacités d'analyse des problèmes communautaires, de dialogue et de recherche de solutions collectives et endogènes pour résoudre ces problèmes.
- Impliquer les communautés par le biais des « Clubs Dimitra » dans l'analyse du phénomène de la migration et la recherche de solutions, et dans la sensibilisation des communautés sur les différents aspects de la migration et autres domaines intéressant la communauté (autonomisation des populations, leadership des femmes, accès aux facteurs de production, problèmes sociaux, etc.).

L'approche des Clubs Dimitra s'est révélée être un mécanisme puissant pour permettre aux communautés, sans laisser personne de côté, de jouer elles-mêmes un rôle fondamental dans la transformation de leur milieu, par la réflexion, le dialogue, l'action collective et la coordination des activités de développement. L'approche implique activement toutes les parties prenantes dans le processus, créant ainsi des conditions favorables aux changements, y compris en matière de relations et rôles hommes-femmes et de la division sexuelle du travail. Environ 1 559 Clubs Dimitra (comptant quelque 45 000 membres, dont 22 960 femmes) sont actuellement fonctionnels à travers 6 régions du pays à savoir Dosso, Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder. Leur impact se manifeste dans une variété de domaines, à la mesure des besoins réels identifiés par les membres des communautés : mobilisation sociale et gouvernance locale ; structuration du monde rural et appropriation des investissements ; renforcement des capacités d'organisation et autonomisation ; changements sociaux ; évolution des rapports hommes-femmes, leadership féminin ; accès à l'éducation des filles ; accès à l'information et utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), etc.

Un club Dimitra est un groupe de femmes, d'hommes ou de jeunes, mixte ou non, qui décident de s'auto-organiser pour agir ensemble sur leur propre environnement. Ils se réunissent régulièrement pour discuter des problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur vie quotidienne, pour prendre des décisions et passer à l'action afin de les résoudre. L'objectif principal d'un club est l'autonomisation socio-économique et politique de tous ses membres et de la communauté. La mobilisation communautaire, l'inclusivité, la recherche commune de solutions par la réflexion et le dialogue, la communication et l'action collective occupent une place de choix dans cette approche qui suscite la participation de tous les membres de la communauté, femmes et hommes de tout âge, dans le processus d'auto-développement initié au niveau local.

Les clubs favorisent le partage des informations et connaissances dans un contexte où l'accès aux médias et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) est limité. Pour cela, une utilisation inclusive de TIC s'impose et sera favorisée par la remise de postes radios solaires et de téléphones portables aux clubs. Leur utilisation fait partie intégrante de l'approche et permet notamment une large diffusion des débats et des résultats obtenus sur les ondes des stations radios communautaires.

Par cette approche, femmes et hommes s'habituent et apprennent à s'exprimer librement sur des questions d'intérêt commun, ce qui favorise la participation active des femmes et des jeunes à la prise de décision locale et la réalisation volontaires d'actions concertées en assemblée communautaire pour répondre aux problèmes. Tout le processus est guidé par une série de principes (participation, action,

autonomie, mise en réseau) dont le principal est la recherche de l'égalité hommes-femmes et la prise en compte du genre de façon concrète.

Relativement au thème spécifique de la « migration mixte », et particulièrement de la « migration féminine », il est évident que les changements de comportements, de pratiques et d'attitudes pour y mettre fin, passent inévitablement par une implication active des migrants potentiels eux-mêmes, mais aussi de la communauté entière et d'une mobilisation consciente de la jeunesse pour l'inscrire dans le long terme. Pour cela, un travail d'éducation de masse adapté au monde rural s'impose. Il est ainsi préconisé que les Clubs Dimitra soient utilisés comme espaces d'émergence des savoirs et savoir-faire nécessaires pour juguler le problème.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Réaliser des sessions de sensibilisation sur l'approche des Clubs pour obtenir l'adhésion des communautés
- Conduire des formations locales des facilitateurs et des leaders des clubs sur l'approche, ses principes, la communication, et sur les questions liées aux besoins du projet (nutrition, migrations, etc.)
- Fournir des équipements de communication (radios solaires, téléphones portables) pour un meilleur accès à l'information et la communication et une mise en réseau des clubs entre eux, avec les radios, les autorités administratives et les parties prenantes du projet
- Fournir un accompagnement de proximité des Clubs Dimitra ;
- Développer des activités d'éducation nutritionnelle à travers les Clubs Dimitra.
- Appuyer la mise en réseau des clubs.

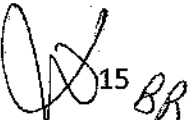
Résultat 2. Les revenus monétaires des ménages vulnérables des zones de départ des migrants sont améliorés de façon durable à travers la création d'emplois ruraux décents

Produit 2.1 500 ménages, dont au moins 100 ménages avec des femmes chefs de ménages bénéficient de formation et de dotation d'intrants agricoles et d'équipements pour la réalisation d'exploitations rentables

Les principales activités qui seront mises en œuvre se présentent comme suit :

- Exploiter le potentiel de développement de la migration et de la dynamique du système alimentaire et réduire l'exode rural économique de détresse au Niger en développant des chaînes de valeur, qui relient les zones sujettes à la migration aux opportunités émergentes du marché local. Des interventions portant sur l'accroissement de la production et de la productivité agricole seront développées (appui en semences de qualité, appui au pastoralisme et renforcement des « Maisons du paysan » dans les zones de départ des migrants nigériens).
- Améliorer l'accès au marché pour les petits exploitants (développement des opportunités de chaînes de valeur et des alliances productives, l'accès au financement rural, etc.) prenant en compte la nécessité de protéger les chaînes d'approvisionnement face notamment à la menace du COVID-19.

Des chaînes de valeurs porteuses et à fort potentiel économique et d'insertion des jeunes dans l'agriculture des zones de départs des migrants seront identifiées. Des tailles optimales d'exploitations agricoles et pastorales viables économiquement seront définies. Les bénéficiaires bénéficieront de formations techniques via les plateformes d'incubation décrites au résultat 1. Ils recevront ainsi des intrants et des équipements agricoles et d'élevage (notamment pour la prophylaxie) de qualité en

 15 BB

fonction de leurs moyens d'existence ; ainsi qu'une série de formations de base pour la conduite des activités pour lesquelles ils ont reçu des kits productifs. Les spécifications techniques des intrants et des équipements seront validées par les unités techniques du siège de la FAO. Les appuis des ménages bénéficiaires concernent toutes les chaînes de valeurs des activités agricoles et pastorales identifiées : appui à la production, à la conservation, à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles et d'élevage.

Les appuis aux bénéficiaires concernant toutes les chaînes de valeurs : production, transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles et d'élevage.

De nouvelles technologies de productions agricoles et d'élevage et d'accès au marché (TIC, etc.) seront partagées avec les ménages bénéficiaires, afin de renforcer durablement les exploitations des bénéficiaires et leur permettre de se procurer des revenus décents.

Les ménages bénéficiaires seront également sensibilisés et formés à la création d'organisations de producteurs, afin de mutualiser leurs capacités et mieux affronter les concurrences des marchés.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Ciblage des ménages bénéficiaires, en s'assurant de la prise en compte de la dimension genre ;
- Définition des spécifications techniques des intrants et des équipements agricoles et pastoraux ;
- Fourniture d'intrants : kits composés de semences vivrières, d'engrais et d'outillage agricole (motoculteurs, batteuses), de motopompes, de carburant et de lubrifiant ;
- Fourniture de semences maraîchères et de petits matériels de maraîchage ;
- Formation des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles et d'élevage.

La problématique de l'accès des femmes à la terre sera abordée en se référant au cadre réglementaire existant, lors des séances de présentation et de sensibilisation du projet. Un diagnostic spécifique sera réalisé dans les zones cibles du projet et des actions seront menées auprès des autorités locales en vue de sécuriser l'accès à la terre des femmes dans le cadre de ce projet via des engagements écrits d'affectation aux femmes par les autorités locales.

Produit 2.2 6 Petits aménagements maraîchers de 2 ha chacun au bénéfice de 120 femmes et des microentreprises / AGR individuelles ou collectives au bénéfice de 180 jeunes hommes et femmes sont installés dans les 3 communes d'intervention du projet

La principale activité qui sera mise en œuvre se présente comme suit :

- Appuyer des jeunes à monter leurs entreprises à travers des micro-financements en renforçant leurs moyens de subsistance. Il s'agira de mettre en place des Activités Génératrices de Revenus - AGR (équipements et formations) et des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit – AVEC, qui ciblent des jeunes dynamiques dans les zones rurales et en collaboration avec le Ministère de l'Entrepreneuriat des Jeunes et le Centre Incubateur des Petites et Moyennes Entreprises au Niger (CIPMEN).

Les petits aménagements maraîchers seront dévolus aux femmes et contribueront à lutter contre l'importante « migration féminine » dans les zones de départ de migrants et la dépendance financière des femmes vis-à-vis des hommes. Les petits aménagements maraîchers seront d'environ 2 ha avec des installations de distribution d'eau de type « réseau californien ». Les forages maraîchers ou puits maraîchers constituent les ouvrages de captages d'eau selon la productivité des nappes. Pour l'exhaure en fonction de la productivité des nappes et des niveaux (dynamiques) des nappes, ils seront équipés de

groupe motopompes (GMP) ou de pompes immergées alimentées par des générateurs solaires. En cas d'installation de pompes immergées alimentées par des générateurs solaires, des réservoirs de charge et stockage d'eau de 5 m³ seront installés à 6 m de hauteur hors sol ; ces derniers alimenteront des bassins d'irrigation à travers une conduite enterrée en PVC. L'ensemble des aménagements maraîcher seront sécurisés par une clôture grillagée avec des portes d'entrée principales (mêmes aux véhicules) et des portions aux points d'accès faciles aux bénéficiaires.

Une étude permettra d'analyser les besoins des jeunes et les niches commerciales existantes au niveau des zones de départ des migrants, afin de recommander des microentreprises / activités génératrices de revenus individuelles ou collectives (élevages, unités de transformation, embouches, etc.). Ces microentreprises/ activités génératrices de revenus individuelles ou collectives seront mis en œuvre en collaboration avec les principaux partenaires suivants : Ministère de l'Entrepreneuriat des Jeunes, le Centre Incubateur des Petites et Moyennes Entreprises au Niger (CIPMEN), etc. Les interventions concerneront principalement la formation des jeunes bénéficiaires en entrepreneuriat, en gestion, en développement de plans d'affaires, sur les aspects techniques du secteur d'activités, l'acquisition d'équipements et le financement de fonds de roulement.

La mise en relation des femmes et des jeunes bénéficiaires des appuis avec le dispositif d'information, d'accompagnement et de suivi déjà en place permettrait de mieux valoriser leur potentiel d'insertion économique.


Tableau 1 : Tableau récapitulatif des bénéficiaires du projet

Activité du projet			Nombre de bénéficiaires		
			Total	Femmes	Hommes
1	Formation des services techniques	2 sessions	48	5	43
2	Mise en place de Clubs Dimitra	150	500	300	200
3	Développement de chaînes de valeurs		500	100	400
4	Mise en en place de petits aménagements maraichers	6 sites pour un total de 12 ha	120	120	-
5	Mise en place de microentreprises / AGR	180	180	30	150
TOTAL			800	250	550

1.2.4 Hypothèses

Afin que le projet puisse atteindre ses résultats, les hypothèses suivantes doivent se confirmer :

- La mise à disposition des ressources financières par l'Italie dans les délais ;
- La stabilité du point de vue sécuritaire des zones d'intervention du projet ;
- La disponibilité de partenaires de mise en œuvre disposant de capacités suffisantes dans les zones d'intervention ;
- L'absence de catastrophe naturelle (sécheresse, inondation) ou de crise de la chaîne alimentaire (épizootie, invasion de criquets pèlerins) d'ampleur importante dans les zones d'intervention du projet.

 17 BB

SECTION 2 – FAISABILITÉ

2.1 GESTION DES RISQUES

2.1.1 Principaux risques du projet

Les principaux risques auxquels le projet est confronté se présentent comme suit :

Tableau 2 : Matrice des risques du projet

Risque	Impact	Probabilité	Mesures de mitigation
Attaques de ravageurs de cultures	Parcelles de cultures détruites par des ravageurs	Moyenne	Formation des bénéficiaires du projet sur la lutte intégrée contre les déprédateurs des cultures
Survenance d'épizooties	Perte de cheptel	Moyenne	Développement d'activités de prophylaxie animale
Invasion de criquets pèlerins	Parcelles de cultures détruites par des ravageurs	Moyenne	Réponse intégrée des communautés couplée avec la réponse de l'État et de ses partenaires
Pluviométrie faible ou irrégulière	Parcelles de cultures détruites à cause du déficit hydrique Déficit de pâturage et faible remplissage des mares pastorales	Moyenne	Organisation d'une réponse communautaire. Promotion de mesures de préparation et utilisation de pratiques de conservation des eaux dans le sol
Mutations du personnel du Gouvernement en charge du suivi du projet	Perte de personnel expérimenté et réduction des capacités de mise en œuvre. Retards dans l'exécution du projet	Faible	Documentation des leçons apprises et des méthodologies pour préserver la mémoire institutionnelle
Retard de livraison des intrants et des équipements	Retard dans la mise en œuvre des activités, perte de la campagne productive	Faible	Sélection rigoureuse des fournisseurs capables de fournir à temps Suivi après identification et contractualisation des fournisseurs
Démobilisation des communautés	Non réalisation des activités du projet	Faible	Activité spécifique de mobilisation communautaire dans les accords avec les ONG Implication des leaders communautaires (femmes et hommes) lors des sensibilisations
Inflation des prix agricoles et d'élevage	Mévente des productions et non accroissement des revenus monétaires suite à la mise en marché des productions issues des activités du projet	Faible	Formation des bénéficiaires sur les techniques de mise en marché des productions Suivi de l'évolution des prix et anticipation de mesures spécifiques en cas de perturbations des marchés Promotion des alliances productives
Inaccessibilité des marchés	Mévente des productions et non accroissement des revenus monétaires suite à la mise en marché des	Faible	Formation des bénéficiaires sur les techniques de mise en marché des productions

	productions issues des activités du projet		Suivi de l'évolution des prix et anticipation de mesures spécifiques en cas de perturbations des marchés
Impacts négatifs des activités du projet sur la dynamique de conflits, la cohésion sociale et la paix	Non atteinte des résultats du projet	Faible	Réalisation d'analyses de sensibilité au conflit au démarrage de la mise en œuvre du projet

2.1.2 Risques environnementaux et sociaux

Conformément à sa politique au niveau global, la FAO aura un regard spécifique sur les questions liées aux risques environnementaux et sociaux.

Les activités du projet ont été conçues pour avoir des impacts négatifs limités sur l'environnement. En effet, le projet appliquera une approche de *climaté résilient agriculture* (pratiques agricoles qui atténuent les changements climatiques), la production intégrée et la gestion des ravageurs qui devrait mettre en valeur des pratiques de gestion des terres et de l'eau plus durables. Par conséquent, il est prévu que les activités du projet contribuent à l'amélioration de l'environnement.

Lors des études techniques pour la réhabilitation et l'aménagement des forages et des aménagements maraîchers, des screening environnementaux seront effectués à cet effet pour s'assurer de la sauvegarde et de la préservation de l'environnement dans le cadre des petits aménagements maraîchers.

Au niveau des petits aménagements maraîchers, l'engrais organique sera produit à partir de matières animales et végétales des déchets par compostage et utilisé dans l'enrichissement du sol. Les ménages bénéficiaires du projet seront aussi formés à la fabrication et à l'utilisation de bio-pesticides, en remplacement des pesticides chimiques, qui ne seront pas fournis dans le cadre du présent projet.

Enfin, l'utilisation des intrants (semences, engrais, carburant, lubrifiant, kits vétérinaires, etc.) fera l'objet de formations systématiques des ménages bénéficiaires, afin de s'assurer que les bonnes pratiques agricoles sont respectées.

2.1.3 Stratégie de gestion des risques

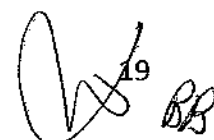
Un mécanisme permanent de suivi-évaluation et de communication entre les partenaires de mise en œuvre sera mis en place, de sorte que les risques soient appréhendés à temps et les mesures d'atténuation, autres que celles indiquées, dans le tableau ci-dessus soit identifiées et mises en œuvre.

Toutefois, afin de minimiser les risques, la FAO travaillera directement avec des partenaires de proximité au niveau local qui facilitent l'accès et assurent une présence continue sur le terrain, y compris les Clubs Dimitra au niveau des communautés. Les activités concernant le développement de capacités et le conseil technique et les modalités de mise en œuvre peuvent être ajustées pour s'adapter à l'évolution de la situation politique, institutionnelle et opérationnelle, ainsi que de la situation de sécurité dans le pays.

2.2 DISPOSITIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LA GESTION

2.2.1 Cadre institutionnel et coordination

Le projet sera mis en œuvre par la Représentation de la FAO au Niger (coordination, planification, achats et contractualisation, appui technique, contrôle qualité, suivi et évaluation) en étroite collaboration avec

 19 BB

les autorités nationales et locales du pays et des zones concernées. La mise en œuvre opérationnelle du projet reposera sur un partenariat entre différents acteurs (services techniques des ministères, autorités régionales et locales, partenaires de mise en œuvre parmi lesquels, les organisations non gouvernementales, organisations de producteurs, groupements féminins locaux, communautés bénéficiaires et leurs représentants).

2.2.2 Stratégie/Méthodologie

A travers toutes les étapes de la mise en œuvre du projet, le renforcement des capacités (tant techniques qu'organisationnelles, financières, administratives, etc.) des partenaires locaux du projet fera l'objet d'une attention particulière, afin de renforcer l'appropriation locale de l'approche proposée ; ainsi que les capacités locales d'analyse, de mise en œuvre, de préparation et de réponse en matière de renforcement de la résilience dans un contexte de migration mixte.

Le projet permettra, à travers un travail en partenariat soutenu tant au niveau social, technique et économique, d'identifier et de renforcer les mécanismes incitatifs déjà existants au niveau communautaire et favorables à la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles, sociales et financières. Ces mécanismes permettant (i) l'adoption des bonnes pratiques, (ii) leur appropriation par les communautés et (iii) leur application dans la durée, seront renforcés à travers le projet de manière à accroître la durabilité des impacts du projet en matière de lutte contre la migration irrégulière au-delà de la période de mise en œuvre.

2.2.3 Support Technique

Le Bureau Sous-Régional de la FAO (SFW) pour l'Afrique de l'Ouest assurera la qualité technique du projet (*Lead Technical Officer - LTO*).

Le Bureau Régional de la FAO (RAF) pour l'Afrique et le siège à Rome de la FAO joueront également un rôle d'appui technique et de supervision pour certains aspects du projet.

2.2.4 Contribution du Gouvernement du Niger

L'apport du Gouvernement du Niger dans la mise en œuvre du projet va consister à :

- la mise à disposition du dispositif d'encadrement technique et du personnel des services techniques (agriculture, élevage, etc.) pour la mise en œuvre des activités du projet ;
- la mise à disposition du projet du matériel roulant, des magasins, des bureaux, du matériel informatique, etc. pour la mise en œuvre des activités du projet par les services techniques ;
- l'appui à l'obtention des permis, des licences, des autorisations, des exonérations d'importations et des visas pour le personnel intentionnel, le cas échéant.

2.2.5 Contribution de la FAO

Au niveau technique, la FAO mettra une équipe technique composée d'experts : Ingénieurs du Génie Rural, Aménagistes, Agronomes, Spécialistes en cultures maraichères, Zootechniciens, Nutritionnistes, experts en mobilisation communautaire et genre, Officiers d'Achats, Logisticiens, Experts en Suivi-Evaluation, en Communication et un personnel d'appui (chauffeurs, assistants administratif et financier), qui seront chargés de la planification et de la mise en œuvre technique des activités du projet.

 20 BB

Les installations du siège de la FAO Niger à Niamey et des 2 sous-bureaux localisés à Zinder et Tahoua seront mobilisées pour l'appui à la mise en œuvre des activités du projet ; ainsi que l'ensemble du parc automobile et du matériel informatique.

2.2.6 Mécanismes de gestion et de support opérationnel

Le projet sera exécuté sous la coordination générale de la Représentation de la FAO au Niger. Un Coordonnateur dédié sera recruté pour la gestion et le suivi de ce projet. L'administration technique et administrative du projet sera assurée par les services du Programme, des Opérations et de l'administration de la Représentation de la FAO. La FAO signera des protocoles d'accord avec les partenaires de mise en œuvre du projet.

2.3 SUIVI, EVALUATION DE LA PERFORMANCE ET RAPPORTS

L'équipe du projet avec l'appui de leurs collègues des sous-bureaux présents dans la zone de mise en œuvre du projet, auront la responsabilité de : (i) Elaborer et réviser trimestriellement un chronogramme des activités ; (ii) fournir un support technique aux partenaires techniques d'exécution des activités ; (iii) réaliser les rapports techniques et financiers et (iv) assurer la coordination avec les autres unités et départements de la FAO, qui viennent en support aux activités du projet.

L'équipe du projet aura également la responsabilité : (i) du suivi quotidien des activités ; (ii) de l'organisation et la supervision des partenaires ; (iii) du suivi au niveau administratif en coordination avec les unités d'achat de la FAO, des contrats et des paiements des partenaires d'exécution du projet.

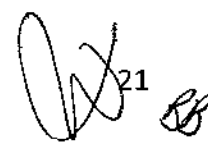
Les Sous-bureaux de Zinder et de Tahoua seront directement impliqués dans le suivi concret des activités sur le terrain. Les équipes de ces sous bureaux seront renforcées par du personnel de terrain dédié au suivi du projet. Au total, le suivi des activités du projet se fera à trois niveaux : (i) au niveau communautaire sous le leadership des sous-bureaux de la FAO, en collaboration avec les ONG partenaires et les services techniques, (ii) au niveau national à travers la Représentation de la FAO au Niger, mais également (iii) au niveau sous régional et régional avec le soutien de SFW/REOWA et de RAF.

Un plan de suivi-évaluation, incluant les outils et la méthodologie de suivi-évaluation et intégrant les indicateurs genres et redevabilité développés par la FAO, sera élaboré en accord avec le bailleur et validé. Ce plan définira également les rôles et responsabilité à chaque niveau, pour assurer la mesure des résultats et de l'impact du projet. Ce plan devrait être sensible au genre et aux conflits et inclure des aspects environnementaux.

2.4 COMMUNICATION

La production régulière de matériel de communication reflètera les messages positifs sur les progrès réalisés par l'Italie, la FAO et les Agences du Système des nations Unies en matière de réponse aux besoins immédiats en matière de gestion de la migration mixte. Le matériel de communication contribuera ainsi à faire connaître le soutien de l'Italie aux populations bénéficiaires et principaux acteurs des régions du projet. La FAO assurera une communication efficace du projet en conformité avec les lignes directrices de communication de la FAO et de l'Italie.


Le plan de communication inclura notamment la préparation et la distribution aux médias locaux de communiqués de presse et de dépliants/brochures sur la mise en œuvre du projet. Ces matériaux seront publiés sur les sites web de la FAO. Des visites de terrain avec des médias locaux/nationaux, y compris

Handwritten signature and initials, possibly 'W21' and 'BB', located at the bottom right of the page.

pour la couverture des activités clés (telles les cérémonies pour la signature du contrat, lancement, réception des ouvrages, etc.) seront également planifiées ; ainsi que la présentation du projet lors des conférences de presse, qui sont organisées par la FAO et l'Italie. La collecte régulière et le stockage des images et des films sur le terrain seront essentiels pour la communication. La visibilité institutionnelle du Gouvernement du Niger, de l'Italie et de la FAO (exemple : panneaux de visibilité sur les sites du projet, logos sur les équipements, etc.) sera également prise en compte, ainsi que la création de matériels de visibilité promotionnels (casquettes, Tee-shirts, bannières lors des ateliers de formation et de remises de matériels, etc.).

2.5 PROVISION POUR ÉVALUATION

Conformément à la politique de la FAO pour l'évaluation et selon la taille du budget, aucune évaluation séparée de projet n'est prévue. Toutefois, le projet contribuera au Fonds fiduciaire pour l'évaluation géré par le Bureau de l'évaluation de la FAO (OED) et pourrait être évalué à travers une approche groupée incluant d'autres projets partageant avec ce dernier une ou plusieurs des caractéristiques suivantes: thème et/ou approche, zone d'intervention géographique, partenaire de ressources.


22
BB

SECTION 3 – DURABILITÉ DES RÉSULTATS

3.1 DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le mécanisme de coordination mis en place au niveau national et décentralisé soutiendra le partage des connaissances et de l'utilisation des leçons apprises sur les techniques de production résilientes et sensibles au climat de manière programmatique et stratégique. L'implication des services techniques déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, des ONG et des Associations locales est un gage de la durabilité des actions du projet. En effet, ces structures dont le rôle est le suivi des producteurs vont poursuivre l'œuvre du projet par un suivi-conseil permanent des ménages bénéficiaires dans le cadre de leurs activités ordinaires. En outre, grâce aux formations que ceux-ci recevront, ainsi que les bénéficiaires, ces derniers seront bien outillés pour assurer les actions adéquates de production respectueuses de la préservation de l'environnement. Enfin, les approches utilisées, participatives par nature, facilitent l'appropriation des acquis du projet par les communautés, et donc leur durabilité. Cette stratégie pourra être mise en œuvre durant la durée du projet avec un travail de suivi, qui continuera à engager les communautés bénéficiaires après l'action.

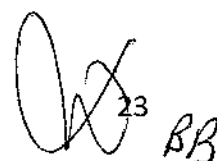
3.2 ÉQUITÉ HOMMES - FEMMES

La FAO assure la prise en compte des besoins prioritaires et différenciés des hommes, des femmes, des filles et des garçons, et autres groupes (handicapés, etc.) dans sa réponse comme une facette essentielle pour veiller à ce que le principe d'égalité hommes-femmes soit pris en compte, afin que les efforts et résultats soient plus efficaces et efficients. L'action de la FAO dans le cadre de ce projet visera à promouvoir l'autonomisation des femmes grâce à l'appui, la participation et l'inclusion des femmes dans toutes les activités et composantes du projet. Des activités spécifiques d'autonomisation et leadership des femmes et d'analyse des pratiques discriminatoires liées au genre seront prévues par le biais des Clubs Dimitra. L'analyse de la situation, l'évaluation et le suivi ont l'intention de recueillir des données désagrégées par sexe et par âge auprès des ménages bénéficiaires, avec un accent particulier sur les ménages dirigés par des femmes. Des indicateurs seront développés dans ce sens. L'un des objectifs de ce projet est d'apporter une réponse à la migration féminine assez importante dans les communes ciblées.

3.3 ENGAGEMENTS DE LA FAO EN MATIÈRE DE REDEVABILITÉ ENVERS LES POPULATIONS AFFECTÉES

L'organisation s'est engagée à respecter sept (7) engagements, publiés dans les lignes directrices de la FAO concernant la redevabilité envers les populations affectées, et correspondant principalement aux 5 engagements concernant la redevabilité envers les populations affectées du Comité permanent inter organisations (IASC CAAP), à la circulaire du Secrétaire Général concernant les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et l'abus sexuels (ST/SGB/2003/13), aux engagements du Comité permanent inter organisations pour la prévention de l'exploitation et l'abus sexuels, aux 6 exigences de la Norme 2010 de HAP International et aux standards essentiels du projet Sphère 2011. Ces sept (7) engagements se traduisent de la façon suivante :

1. Renforcer le leadership et la gouvernance pour intégrer de bonnes pratiques au sein des structures de gestion de l'organisation et de veiller à ce que le personnel de la FAO et ses partenaires respectent leurs engagements.
2. Améliorer la transparence mutuelle, la communication, et un meilleur partage de l'information avec les communautés affectées.

Handwritten signature and initials, possibly 'BB', with the number '23' written next to it.

3. Les communautés doivent pouvoir disposer de moyens pour pouvoir commenter les programmes et soumettre des réclamations. L'organisation doit s'assurer qu'elles reçoivent une réponse dans les délais.
4. Permettre une participation juste et représentative de tous les secteurs d'une population affectée, y inclus les plus vulnérables et marginalisés.
5. Intégration de la redevabilité envers les populations affectées dans l'évaluation des besoins, la conception des programmes, le suivi et les activités d'évaluation, en s'assurant de l'importance donnée à la participation, aux processus, et l'apprentissage et l'amélioration continus.
6. Prévenir l'exploitation et l'abus sexuels (EAS) commis par le personnel de la FAO et de ses partenaires et mettre en place des mécanismes efficaces pour donner une réponse appropriée.
7. Coopérer avec ses pairs et partenaires afin de se conformer aux engagements de redevabilité envers les populations affectées d'une manière cohérente et coordonnée.

3.4 PEUPLES INDIGENES

N/A

3.5 APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME Y COMPRIS LE DROIT À L'ALIMENTATION, TRAVAIL DÉCENT ET LA RESPONSABILITE ENVERS LES POPULATIONS AFFECTEES

La mise en œuvre du projet veillera au respect des Droits humains, notamment le droit à la nourriture, au travail décent et la redevabilité aux bénéficiaires. Il s'appuiera sur les principes de PANTHER que sont la Participation, la Non-discrimination, la Transparence, la Dignité humaine, l'Habilitation et l'État de droit. Les populations ne seront pas uniquement des bénéficiaires mais aussi des acteurs importants dans la mise en œuvre du projet. Elles participeront au ciblage des bénéficiaires qui sera guidé par des critères clairs et objectifs, préétablis en collaboration avec des représentants communautaires, des autorités locales et des partenaires. Les bénéficiaires seront consultés tout au long du projet sur des décisions qui les concernent à travers leurs structures préexistantes ou qu'ils mettront en place. Des approches pour l'emploi des jeunes et des femmes vulnérables en milieu rural seront développées. Les activités menées par le projet permettront de créer des emplois décents et durables dans l'agriculture et l'élevage (exploitations agricoles, élevages, petits aménagements maraichers, microentreprises / AGR, etc.).

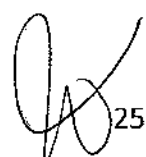
Les femmes et les jeunes, principales victimes de la migration irrégulière, seront privilégiés lors du ciblage. Les aspects d'emploi seront appréciés par le nombre de femmes et de jeunes insérés durablement dans une activité économique par le biais des actions du projet. Le renforcement de la résilience permettra de renforcer la dignité de ces bénéficiaires vulnérables en leur apportant un soutien durable et en facilitant un processus par lequel leur potentiel sera valorisé et leur confiance en soi renforcée, en particulier en ce qui concerne les femmes.

3.6 DEVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

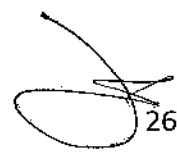
L'implication des services techniques déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, des ONG de mise en œuvre et des associations locales est un gage de la durabilité et de l'appropriation des actions du projet. En effet, ces structures, dont le rôle est l'accompagnement et le suivi des producteurs et des éleveurs vont poursuivre l'œuvre du projet par un suivi-conseil permanent des communautés bénéficiaires dans le cadre de leurs activités ordinaires.

En outre, grâce aux formations que les bénéficiaires recevront, ceux-ci seront outillés pour s'approprier des activités du projet et les techniques qu'ils utiliseront pour faire face aux défis permanents de la

migration mixte. Enfin, le capital social sera également renforcé de sorte à renforcer les réseaux sociaux et les capacités individuelles et collectives.

 25 BB

ANNEXES



26
BB

ANNEXE I – CADRE LOGIQUE FAO

Chaîne de résultats	Indicateurs				Hypothèses
	Indicateurs	Baseline	Cible	Sources de vérification	
Impact Contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations des zones de départ des migrants au Niger	<ul style="list-style-type: none"> RIMA réduit 		<ul style="list-style-type: none"> augmentation significative de 5% de l'ICR moyen des bénéficiaires après l'intervention 	Rapport RIMA	La participation des communautés et bénéficiaires est positive pendant la durée du projet Il n'y a pas de grandes perturbations climatiques durant la mise en œuvre du projet dans les zones ciblées L'accès aux marchés par les populations est garanti La faible présence des ravageurs L'action est coordonnée avec tous les intervenants humanitaires et de développement à travers des cadres de coordination régionaux
	Effet La résilience des moyens d'existence des ménages vulnérables des zones de départ des migrants au Niger est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> Échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIAS) # de femmes ciblées ayant un accès égal aux hommes à un emploi et un revenu décent, à la terre et à d'autres ressources productives # de femmes ayant un accès égal aux hommes aux biens et services destinés au développement agricole et aux marchés 	L'enquête de référence déterminera les valeurs initiales des indicateurs au niveau des ménages.	<ul style="list-style-type: none"> A définir A définir A définir 	
Résultats R1 - Les zones de départ des migrants au Niger disposent d'un environnement agricole et social favorable afin de contribuer à freiner la migration irrégulière	<ul style="list-style-type: none"> % de baisse des migrants économiques de détresse dans les localités d'intervention 	L'enquête de référence déterminera les valeurs	<ul style="list-style-type: none"> A définir 	Rapport des enquêtes de référence et finale	

27

<p>R2 - Les revenus monétaires des ménages vulnérables des zones de départ des migrants sont améliorés de façon durable à travers la création d'emplois ruraux décentés</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les productivités moyennes agricole et animale des ménages ciblés ont augmenté Les actifs productifs moyens des ménages ciblés ont augmenté Les revenus moyens des ménages ciblés ont augmenté leurs revenus 	<p>Initiales des indicateurs au niveau des ménages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation d'au moins 15% de la productivité agricole et animale des bénéficiaires Augmentation d'au moins 15% des actifs productifs des bénéficiaires Augmentation d'au moins 10% des revenus des ménages bénéficiaires, dont les femmes et les jeunes bénéficiaires 	<p>Rapports de suivi et final du projet</p>
Activités				
<i>Produit 1.1 Les capacités de 12 services départementaux et communaux de l'agriculture et de l'élevage sont durablement renforcées en matière d'agriculture résiliente au climat et d'économie verte</i>				
<p>A.1.1.1 Renforcer les services de vulgarisation et les capacités des agriculteurs</p>	<p># de personnes des services techniques formées</p>		<p>48</p>	<p>Rapports des partenaires de mise en œuvre</p>
<p>A.1.1.2. Fournir un programme d'enseignement et de formations techniques et professionnels agricoles</p>	<p># de programmes de formation développés</p>		<p>2</p>	<p>Rapports des partenaires de mise en œuvre</p>
<p>A.1.1.3. Promouvoir les économies locales vertes et résilientes au changement climatique et l'accroissement d'opportunités économiques</p>	<p># d'économies locales vertes promues</p>		<p>3</p>	<p>Rapports des partenaires de mise en œuvre</p>
<i>Produit 1.2 Au moins 150 Clubs Dimitra sont créés et fonctionnels dans les zones de départ de la migration</i>				
<p>A.1.2.1. Renforcer les capacités organisationnelles des communautés, femmes et hommes, par le biais des leaders des Clubs Dimitra, ainsi que leurs capacités d'analyse des problèmes communautaires, de dialogue et de recherche de solutions collectives et endogènes pour résoudre ces problèmes.</p>	<p># de formations réalisées</p>		<p>A définir selon le nombre de clubs</p>	<p>Rapports des partenaires de mise en œuvre</p>
<p>A.1.2.2. Impliquer les communautés par le biais des Club Dimitra » dans l'analyse du phénomène de la migration et la recherche de solutions, et dans la sensibilisation des communautés sur les différents aspects de la migration et autres</p>	<p># de Clubs Dimitra créés</p>		<p>150</p>	<p>Rapports des partenaires de mise en œuvre</p>


 28
 3B

domaines intéressant la communauté (autonomisation des populations, leadership des femmes, accès aux facteurs de production, problèmes sociaux, etc.).				
<i>Produits 2.1 Produit 2.1 500 ménages, dont au moins 100 ménages avec des femmes chefs de ménages bénéficient de formation et de dotation d'intrants agricoles et d'équipements pour la réalisation d'exploitations rentables</i>				
A.2.1.1 Développer des chaînes de valeur, qui relient les zones sujettes à la migration aux opportunités émergentes du marché local	# de producteurs et d'éleveurs assistés	500	Rapports des partenaires de mise en œuvre	
A.2.1.2. Améliorer l'accès au marché pour les petits exploitants	# de producteurs et d'éleveurs assistés	500	Rapports des partenaires de mise en œuvre	
<i>Produit 2.2. 6 Petits aménagements maraîchers de 2 ha chacun au bénéfice de 120 femmes et des microentreprises / AGR individuelles ou collectives au bénéfice de 180 jeunes hommes et femmes sont installés dans les 3 communes d'intervention du projet</i>				
A.2.2.1. Appuyer des jeunes à monter leurs entreprises à travers des micro-financements en renforçant leurs moyens de subsistance	# de petits aménagements maraîchers installés # de microentreprises / AGR installées	120 180	Rapports des partenaires de mise en œuvre	

ANNEXE III – BUDGET

Rubriques	\$US	Euro
Personnel	79 622	72 577
Contrats et protocoles d'accord	406 548	370 580
Voyages	9 500	8 660
Formation	12 220	11 139
Equipement	5 044	4 598
Intrants	214 102	195 160
Services d'Appui technique	14 872	13 556
Dépenses de fonctionnement	27 060	24 666
Sous Total	768 968	700 935
Coûts de support indirect 7%	53 828	49 065
Total	822 795	750 000

